

DÉMARCHE STRATÉGIQUE

ÇA COMMENCE À BOUGER



Le Directeur Général convie les directeurs départementaux le 3 juillet, à Bercy, pour une présentation de la démarche stratégique.

À la suite de cette réunion, des actions de communication seront vraisemblablement initiées dans les directions avant l'été.

Un Comité Technique de Réseau est prévu le 9 juillet sur la démarche stratégique.

TABLEAUX D'AVANCEMENT 2013 DES CATÉGORIES B ET C

SUPPRESSION DE LA SAISINE DES CAP LOCALES

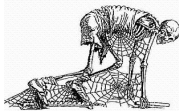
La Direction Générale vient de nous informer qu'afin de permettre aux agents concernés de bénéficier le plus rapidement possible des promotions par tableau d'avancement (TA des catégories B et C), il a été décidé d'alléger les travaux dans les directions en ne réunissant pas les CAP locales.

Les tableaux seront directement élaborés en CAPN, mais les directions seront informées de manière à ce que les agents et les élus siégeant en CAPL aient tous les informations.

Les directions doivent porter cette information à la connaissance des agents et des élus, afin de leur donner une visibilité sur ce calendrier des TA 2013 qui permettra d'accélérer le processus de promotion interne, selon l'administration.

Les élus **FO** DGFIP 44 seront vigilants et vont demander communication à la direction locale de la liste des agents ayant vocation et ses propositions.

PERSONNEL EN ATTENTE
D'AVANCEMENT



PLUS D'UN DÉPART EN RETRAITE SUR DEUX NON REMPLACÉ EN 2012

Plus de 61% des départs de fonctionnaires n'ont pas été remplacés, soit bien au-delà de la règle du «un sur deux» imposée à partir de 2007.

Ces dernières années, les réformes tous azimuts se sont succédé tambour battant dans la fonction publique d'État. Ainsi, selon Les Échos (27 mai 2013), 61,3% des départs à la retraite n'ont pas été remplacés dans la fonction publique d'État en 2012, soit bien au-delà de la règle annuelle du «un sur deux» imposée à partir de 2007. Au total, 27.000 postes ont été supprimés l'an dernier. Et ce taux de non-remplacement aurait même pu atteindre 70% si le gouvernement Ayrault n'avait pas décidé de créer 7.000 emplois dans l'Éducation nationale.

Pour **FO** «le problème reste entier, car si l'exécutif actuel a renoncé à l'application stricto sensu de cette règle absurde du «un sur deux» à l'ensemble de la fonction publique, il poursuit néanmoins la RGPP sous une autre forme avec ses

mesures actées dans le cadre de la Modernisation de l'action publique (MAP)». **FO** estime que les effets conjugués de la RGPP et de la MAP ont déjà entraîné 400.000 suppressions de postes entre 2007 et 2013. «Un chiffre que nous avons avancé et que personne n'a à ce jour démenti». Il évalue d'ores et déjà «aux deux tiers le nombre de postes d'agents de l'État supprimés à l'horizon 2017 si on ne met pas fin à ces plans d'accompagnement incessants de l'austérité budgétaire».

PERTE D'EMPLOIS ET PERTE DE POUVOIR D'ACHAT
Aujourd'hui comme hier, le but est de baisser à tout prix les dépenses publiques en comprimant au maximum la masse salariale, puisque la discipline budgétaire liée aux engagements européens de la France l'impose. Une discipline assurée de près par Bruxelles et par la Cour des comptes. Bien que l'État ait réussi à quasi stabiliser sa masse salariale en 2012 (+0,1%), cet effort a aussi été jugé «fragile» par le rapport sur l'exécution budgétaire de la Cour des comptes, qui appelle à de nouvelles «réformes structurelles seules à même d'assurer une amélioration sensible et continue du solde budgétaire». Et de cibler les 500 opérateurs de l'État (Météo France, CNRS...), les agences de santé, mais aussi les aides aux entreprises ou la Défense. Un ministère à qui elle reproche d'avoir vu progresser sa masse salariale «malgré les fortes réductions d'effectifs», avant de lui demander d'étendre la baisse des effectifs à ses agents civils. Entre 2013 et 2015, la masse salariale de l'État restera stable, a déclaré le gouvernement.

«Faute de possibles suppressions de postes, et vu la reconduction depuis trois ans du gel du point d'indice, jusqu'où ira-t-on? Va-t-on baisser les salaires des agents, dont le pouvoir d'achat a fondu de 10% depuis 2000, comme le suggère la Banque de France?», demande **FO**.

STOP
À L'AUSTÉRITÉ



**PRIORITÉ AUX
SALAIRES!**

NOSTALGIE

C'est humain comme démarche : quand tout fonctionne comme sur des roulettes, on ne se demande pas comment ! Mais c'est quand cela commence à dysfonctionner qu'on se dit : "tiens c'était bien avant!". C'est le cas avec l'Éditique, ce service qui assurait la sortie de nos éditions.

Un exemple ? Les fiches de paye. Jusque là, pas de souci. Mais en juin nous avons reçu les bulletins d'avril et de mai. Pourquoi? Parce que le transporteur s'étant trompé d'adresse (il les avait déposés à Cambronne) est reparti avec... sans davantage se poser de questions! Hé oui il n'est pas de la maison et ne savait pas de quoi il retournait!



Il en ira bientôt de même avec les fiches-comptes que les postes SPL vont

devoir sortir eux-mêmes sur leur imprimante ... qui sont loin d'être de compétition....

FO DGFIP
la force syndicale